

plus faux si l'on regarde en face les simples faits : la Constitution est élaborée par la coalition gouvernementale. Elle offre non seulement toutes les garanties à la bourgeoisie, mais également de substantielles promesses. Elle laisse la porte ouverte ET au bicamérisme ET à la séparation des pouvoirs. Tandis que les leaders réformistes et stalinien développent habilement chez les ouvriers avancés l'illusion que la Constitution qui, « somme toute », consacre « le droit au travail », le vote des femmes, les nationalisations, etc., est attaquée par la « réaction » parce qu'étant élaborée par les partis ouvriers, ils se tournent en même temps vers la bourgeoisie en se frappant la poitrine et en l'assurant, sincèrement, que cette Constitution n'a rien de commun avec une constitution socialiste et communiste. Tandis que la bourgeoisie, d'autre part, délègue le M. R. P. au gouvernement afin d'obtenir toutes les concessions nécessaires pour pouvoir « marcher », le cas échéant, sur la base de la nouvelle Constitution, elle essaye d'autre part d'ameuter les classes moyennes et tous les éléments conservateurs en appelant la Constitution une « constitution socialiste-communiste ». Cela leur permettra également de mettre la perpétuation de la misère sous le régime de cette nouvelle Constitution sur la responsabilité des partis ouvriers. Et nos « tacticiens » intelligents tombent dans le panneau ! En déclarant que, « qu'on le veuille ou non », il s'agit de « plébisciter les partis ouvriers », ils renforcent les illusions parmi les travailleurs les plus conscients, ils jouent le jeu de la réaction et surtout, ils aident la bourgeoisie et ses agents dans la classe ouvrière à cacher au prolétariat la troisième voie, qui est en même temps la seule voie pour sortir du gâchis actuel !

Car si l'on veut déjà ramener à des formules lapidaires le sens du référendum, il faut dire qu'il s'agit de *plébisciter la plate-forme du tripartisme*. La Constitution reflète fidèlement toutes les caractéristiques de la coalition : elle se maintient complètement dans les cadres de la société bourgeoise ; elle donne aux masses l'illusion de quelques concessions démocratiques absolument anodines, tandis qu'elle crée le cadre général pour rendre possible une évolution vers la droite, y compris un coup d'état bonapartiste ; elle utilise une certaine phraséologie néo-jacobine afin de mobiliser les travailleurs pour la reconstruction du capitalisme ; elle prostitue les principes et les méthodes socialistes au service de l'oppression capitaliste et colonialiste. *L'opposition de la bourgeoisie à cette Constitution est déterminée*, outre par des considérations tactiques, par le caractère trop peu réactionnaire de la Constitution. Mais la tâche du parti révolutionnaire n'est pas de soutenir une plate-forme bourgeoise « libérale » contre une plate-forme bourgeoise réactionnaire, — et cela certainement pas dans le cas où le rejet de la Constitution « libérale » ne signifie pas du tout le triomphe de la Constitution plus réactionnaire, mais seulement la nécessité d'élaborer une nouvelle ! —, le devoir du parti c'est d'opposer à ces deux formes de consécration de l'exploitation capitaliste sa propre plate-forme des mots d'ordre transitoires démocratiques, la plate-forme qui montre la voie et qui constitue le pont vers la Constitution soviétique, celle de l'émancipation des travailleurs !

Certes, si demain les travailleurs se lèvent dans l'action, suite à une défaite dans le référendum ; s'ils font la grève ou prennent les armes pour « défendre leur Constitution », nous serons à leurs côtés, de toutes nos forces, — comme nous étions du côté des travailleurs espagnols qui se levaient pour défendre « leur » République. Mais au cours de leur lutte nous leur expliquerons, et ils le comprendront bien eux-mêmes, que pour écraser définitivement la réaction, il ne suffit pas de « défendre » une Constitution, qui n'est pas la leur, mais seulement celle de la démocratie bourgeoise putréfiée, il faut encore arracher à la bourgeoisie les usines et le pouvoir, — comme les ouvriers espagnols comprennent très bien que pour battre Franco, il fallait prendre les usines, les armes et la rue. Mais même au cours de leur lutte, tandis que nous combattrions à leurs côtés, les armes à la main, nous nous refuserions de prendre la moindre responsabilité pour cette Constitution bourgeoise, nous continuerions à la combattre dans toute notre agitation, — comme les bolchéviks-léninistes espagnols devaient combattre la République bourgeoise et le Front Populaire quand ils luttaient à côté des ouvriers qui semblaient s'être levés pour leur défense. C'est cela la dialectique du Front Unique léniniste. C'est cela la position qui mène au renforcement du parti, à la clarification de la conscience des masses, à la préparation de la prise du pouvoir. La position opportuniste supprime l'indépendance idéologique du parti, sème la confusion dans l'avant-garde et facilite ainsi la démoralisation et la défaite.

Le référendum et la rupture de la coalition.

La Constitution est un produit du tripartisme, même le droitier le plus invétéré au sein du C. C. du P. C. I. n'oserait pas le nier. Cependant, un « fait nouveau » est venu troubler la clarté de vue de nos impressionnistes : le M. R. P. n'a-t-il pas « rompu la coalition » sur le plan du référendum ? Au C. C. du 23 avril, Marcoux entend encore la voix du passé : « aussi longtemps que la coalition n'est pas rompue sur le terrain gouvernemental, le boycott doit être maintenu ». Mais l'appel de sirène opportuniste est trop doux. Marcoux succombe à son tour et découvre que « seul le oui permet de poser concrètement — et sur ses pieds — le mot d'ordre « Rompez la coalition » (!) ». Il est vrai que quand on est pris de vertige en exécutant une pirouette, on ne distingue plus facilement la position « sur les pieds » de la position opposée...

Les opportunistes ressemblent à des somnambules quand il leur arrive de répéter des formules justes : ils le font inconsciemment. Réveillez-les, le faux pas est fait, et ils tombent du toit. Quand les camarades droitiers répètent, avec les camarades de la gauche, la formule : « La Constitution est le produit du tripartisme », ils ne se rendent pas compte de ce que cette formule signifie réellement. Elle n'implique pas seulement que la Constitution renferme toutes les garanties nécessaires pour la bourgeoisie. Elle signifie également que la Constitution est un *trempin préparé d'avance* pour un nouveau départ du tripartisme, après les élections ! Ce caractère ne ressort pas seulement du dosage savant des concessions mutuelles, mais également de la *confusion* et du *vague* de certaines stipulations, notamment celles concernant les limites d'autorité du Conseil de l'Union française, qui permettent une interprétation très élastique. En d'autres termes, si le M. R. P. est forcé par les événements de prolonger demain sa participation au gouvernement par une défense de la nouvelle Constitution, disons devant l'Assemblée, il peut le faire sans abandonner fondamentalement sa position de principe, en *obtenant au contraire des dirigeants réformistes et stalinien* de nouvelles et substantielles concessions dans le cadre de la Constitution.

Le fait que le M. R. P. rompt seulement la coalition sur le plan du référendum et non sur le plan gouvernemental, a des causes bien précises. Il ne s'agit pas seulement de sa « concurrence » envers le P. R. L. Il s'agit également du fait que la bourgeoisie veut continuer à lier la main aux dirigeants ouvriers, même quand elle refuse la responsabilité de leurs actes. Elle renforce ainsi sa propre position et continue à livrer aux bureaucrates ouvriers l'alibi nécessaire pour excuser, de leur côté, leur inertie devant les masses. C'est précisément parce que la Constitution est destinée à perpétuer le tripartisme que le M. R. P. peut se payer le luxe de « rompre la coalition » sur le référendum. Il sait très bien que, même quand le « oui » triomphera, ce ne sera nullement un gouvernement socialiste-communiste qui en sortira, mais une nouvelle coalition gouvernementale.

Comme nous l'avons dit, la « rupture de la coalition » par le M. R. P. apparaît tout autant comme chantage envers les leaders ouvriers, que l'acharnement des leaders ouvriers dans la défense du « oui » constitue un chantage — honteux et modeste — de leur part envers la bourgeoisie. Les chefs « ouvriers » peuvent précisément mener une campagne si violente pour le « oui », parce qu'ils savent que l'adoption de la Constitution n'infirme en rien la formation d'un nouveau gouvernement de coalition !

Mais il y a plus. « Le M. R. P. a rompu la coalition sur le terrain constitutionnel » ? Comment réagissent les dirigeants ouvriers ? Pourquoi ne profitent-ils pas de l'occasion pour introduire, après le refus du M. R. P., à leur tour une série d'amendements qu'ils avaient préalablement retirés pour obtenir le consentement du M. R. P. ? Parce que la Constitution, telle qu'elle est, doit continuer après les élections à fournir les cadres du tripartisme. Voilà ce que le parti devait dire aux travailleurs ! Si la coalition doit être rompue sur le plan gouvernemental, il faut commencer tout d'abord par rejeter la Constitution qui en crée le cadre général.

Mais même si la coalition avait été rompue sur le plan gouvernemental, le parti aurait dû s'opposer au vote de la Constitution. Si la coalition est rompue, les partis ouvriers doivent aller de l'avant. La Constitution leur lie les mains d'avance. La rupture de la coalition, la formation d'un gouvernement socialiste-comm-